

MINEURE EN PSYCHOLOGIE (DÈS 2020A)

Plan d'études 2020 mis à jour pour l'année académique 2023-24

Description :

Cette mineure s'adresse aux étudiants inscrits en Faculté des SSP avec une majeure en sciences du mouvement et du sport. Il existe deux plans d'études de mineure en psychologie pour les étudiants en sciences du mouvement et du sport: le plan 2012 et le plan 2020. Le présent plan (plan 2020) concerne les étudiants qui ont débuté ce programme à partir de 2020. Les étudiants en sciences du mouvement et du sport qui ont débuté la mineure en 2019 ou avant sont invités à se référer au plan d'études 2012.

Objectifs :

Cette mineure ne vise pas à former des psychologues professionnels. Son programme fait surtout appel à des enseignements plutôt théoriques, dont le but est l'acquisition d'une bonne culture générale dans différents domaines de la psychologie et dans les méthodes scientifiques utilisées dans cette discipline.

Perspectives :

Cette mineure constitue une formation intéressante pour les étudiants qui se destinent à des professions pour lesquelles des connaissances élargies du fonctionnement des individus et des groupes représentent un atout (professions du champ socio-sanitaire, éducation, prévention ou communication par exemple).

Les étudiants ayant suivi le programme de cette mineure peuvent s'inscrire à la formation pédagogique de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP-Vaud) en vue d'enseigner la psychologie au secondaire supérieur pour autant qu'ils répondent aux autres exigences du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud, qui impliquent notamment d'acquérir des crédits supplémentaires en psychologie au niveau de la maîtrise.

Les titulaires d'un baccalauréat universitaire qui comporte la mineure en psychologie et une majeure dans un autre domaine devront effectuer un complément de formation s'ils souhaitent avoir accès à une maîtrise universitaire en psychologie.

Concernant les **modalités d'évaluation** de chaque enseignement, les étudiants sont priés de se référer pour l'année 2023-2024 au document « Liste des évaluations et de leurs modalités 2023-2024 » qui se trouve à l'adresse www.unil.ch/ssp/examens

Formulation

Comme mentionné à l'art. 6 de la Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (LUL), la désignation des fonctions et des titres dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes

MINEURE EN PSYCHOLOGIE, PROPÉDEUTIQUE

La partie propédeutique de la mineure vaut 18 crédits ECTS. Elle est composée d'un seul et unique module dont tous les enseignements sont obligatoires.

MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE PSYCHOLOGIE, PARTIE PROPÉDEUTIQUE

Valider 18 crédits ECTS.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Histoire de la psychologie	Rémy Amouroux	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6
Introduction à la méthodologie en psychologie	Michael De Pretto	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6
Psychologie du développement	Catherine Thevenot	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6

MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

La deuxième partie de la mineure vaut 42 crédits ECTS.

Elle est composée:

- d'un module d'enseignements obligatoires qui vaut 30 crédits ECTS; et
- d'un module d'enseignements optionnels qui vaut 12 crédits ECTS.

MODULE ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 30 crédits ECTS d'enseignements obligatoires.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à la clinique en psychologie	Gloria Repond	2	Cours	Obligatoire	Automne	3
Introduction à la psychologie de la santé : Concepts de base	Maria Del Rio Carral	2	Cours	Obligatoire	Automne	3
Introduction à la psychologie sociale	Christian Staerklé	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6
Introduction à la psychopathologie	Valentino Pomini	2	Cours	Obligatoire	Automne	3
Neurosciences comportementales	Mélanie Kaeser	2	Cours	Obligatoire	Annuel	6
Psychologie cognitive I	Christine Mohr	2	Cours	Obligatoire	Printemps	3
Psychologie différentielle et de la personnalité	Thierry Lecerf	4	Cours	Obligatoire	Printemps	6

MODULE ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS, MINEURE EN PSYCHOLOGIE, 2E PARTIE

Valider 12 crédits ECTS parmi les enseignements à choix.

- Le cours «Psychologie de la santé: accompagner les changements de comportement» est indépendant du cours «Introduction à la psychologie de la santé: Concepts de base» (qui figure dans le module d'enseignements obligatoires). Il pourrait donc être suivi avant ce dernier.

Certains enseignements de cette liste sont recommandés aux étudiants qui prévoient de conserver une mineure de psychologie en master, ou qui envisagent, à l'issue du bachelors, d'effectuer un programme de rattachement leur donnant accès au Master de psychologie de l'UNIL. La conseillère aux études est à disposition pour toute question à ce sujet.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cognition sociale	Benoît Dompnier	2	Cours	Optionnel	Automne	3
Dynamiques de santé et identité chez l'adulte	Dario Spini	4	Cours	Optionnel	Automne	6
Introduction à la gérontologie psychosociale	Angélique Roquet	4	Cours	Optionnel	Printemps	6
Introduction à la psychanalyse	Jérémy Marro	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
Introduction à la psychologie clinique transculturelle	Eva Heim	2	Cours	Optionnel	Automne	3
Introduction à la psychologie de l'orientation	Vacat	2	Cours	Optionnel	Automne	3
Introduction à l'épistémologie de la psychologie	Rémy Amouroux	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent	Nadine Messerli-Bürgy	2	Cours	Optionnel	Annuel	6
Psychologie de l'adolescence: développement normal et identité	Grégoire Zimmermann	4	Cours	Optionnel	Automne	6
Psychologie de la santé : accompagner les changements de comportement	Sophie Lelorain	2	Cours	Optionnel	Printemps	3
Psychologie sociale interculturelle	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6
Psychologie sociale : théorie	Jessica Gale	4	Cours	Optionnel	Printemps	6
Statistique II: Statistique multivariée	Peter Hilpert	4	Cours	Optionnel	Automne	6
Statistique I / psy.	Jean-Philippe Antonietti	2	Cours	Optionnel	Annuel	6